Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 022-212201487-20260204-D2026_7-DE

Commune de Mérillac
Séance du 4 février 2026
Délibération n°2026-7

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 4 février 2026

Le 4 février 2026, à dix-neuf heures, le conseil municipal de Mérillac, dûment convoqué le 28 janvier 2026, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Claude DELAHAYE, Maire.

Membres présents (9): Claude DELAHAYE, Anita MEUNIER, Sylvie HUET, Franck LEBAS, Claudine HARIVEL, Annie PERQUIS, Sabine SOQUET, Hervé MORIN, Maryvonne EON LINCOLN.
Membres absents (2): Isabelle GUYOMARD *(pouvoir à Claude DELAHAYE),* Dimitri LERAY*(pouvoir à Anita MEUNIER).*

Le quorum (6) est atteint.

Sylvie HUET est désignée secrétaire de séance.

Délibération n°2026-7. Exposition estivale de l'Office de Développement Culturel du Mené

L'Office de développement culturel du Mené, en partenariat avec l'association « Les Focales d'Etel », propose aux communes du territoire de Loudéac communauté un ensemble d'expositions photographiques. L'adhésion au projet est de cinq cents euros. Le thème de l'édition 2026 pour Mérillac est encore à définir.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, valide la participation de Mérillac à l'édition 2026.

Acte certifié exécutoire le
Le Maire,
Claude DELAHAYE.

La secrétaire de séance,
Sylvie HUET.